AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-10-77002769

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE
CPPAP N° 523 AD

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

ABONNEMENT ANNUEL 50 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 55-08 00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61.49.50 Poste 454

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur Gérant : P. JOURNET

Bulletin n° 142 — 13 octobre 1977

GRANDES CULTURES

- MAIS -

PYRALE DU MAIS - LUTTE MECANIQUE

Ce ravageur, très répandu dans la région Alsace, passe l'hiver sous forme de chenilles dans les tiges et les épis de maïs. La destruction ou l'enfouissement des tiges permettent ainsi de limiter fortement les populations de pyrale du maïs à venir. En effet, l'activité de ce ravageur et l'importance des dégâts qu'il occasionne aux cultures de maïs dépendant, dans une large mesure, du potentiel de chenilles hivernant dans les résidus de récolte et susceptibles d'évoluer sous forme adulte (papillons mâles et femelles).

Des essais réalisés en Alsace ont montré que des labours profonds de 30 cm empêchent toute sortie de l'insecte. Des labours à 20 cm, précédés d'un hachage, diminuent sensiblement les populations. Au contraire, le passage d'un rotavator, précédé ou non d'un hachage, n'a sur celles-ci que peu d'influence.

Nous conseillons par conséquent aux producteurs concernés par ce problème de réaliser des labours d'automne profonds, précédés d'un broyage des résidus de récolte, ce qui permet de limiter les sorties de papillons l'année suivante.

A signaler par ailleurs la nécessité de détruire les rafles par le feu pour les cribs situés à proximité de houblonnières, celles-ci pouvant également héberger la pyrale du maïs.

- POMMES DE TERRE -

MALADIES DE CONSERVATION DE LA POMME DE TERRE

En complément de notre texte concernant les moyens de lutte contre les maladies de conservation de la pomme de terre paru dans notre bulletin n° 135 du 2 août 1977, nous signalons que les fongicides suivants ont obtenu une autorisation de vente contre le Phoma :

- carbendazime (Bavistine) : 200 g de m. a./hl
- carbendazime + manèbe (Bavistine M) : 120 g + 1 000 g de m. a./hl.

P65

.../...

- COLZA -

GROSSES ALTISES

Les conseils de traitement contre les adultes de la grosse altise, émis dans notre dernier bulletin du 26 septembre restent valables pour les colzas d'hiver semés tardivement et dont la levée a été irrégulière.

LIMACES

Les rosées et les brouillards matinaux risquent de favoriser les sorties de limaces en bordure de parcelles situées plus particulièrement dans des zones humides (fonds de vallon, lisière de forêt, proximité de prairies). Afin de limiter les éventuels dégâts provoqués par ces mollusques, effectuer une pulvérisation à base de métaldéhyde ou un épandage de granulés anti-limaces à base de métaldéhyde ou de méthiocarbe en bordure des parcelles ainsi exposées, dès la constatation de la présence des premières limaces (morsures sur feuilles, traces de bave sur le sol et sur les feuilles de colza).

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER